

Conditions de participation et annulation des cours de soudure de Stucki Soudure SA

1. l'inscription est considérée comme ferme dès acceptation des conditions de participation et envoi de l'inscription sur le site : formationsoudage.ch
2. la participation au cours ne sera assurée qu'après l'encaissement intégral du montant de notre facture qui est à payer dès réception
3. une annulation après envoi de notre facture (date d'émission) entraînera des frais d'un montant minimal de 25% de la valeur du cours
4. une annulation intervenant moins de deux semaines avant le début de la session sera facturée à 50% de la valeur du cours
5. une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début de la session sera facturée à 100% de la valeur du cours
6. une annulation pour une certification intervenant moins de 10 jours avant celle-ci sera facturée à hauteur de Fr. 500.00. Cette clause n'est pas valable si notre formateur, après évaluation du candidat, estime que celui-ci n'est pas prêt à passer un examen
7. en cas d'inscriptions insuffisantes (moins de 3 participants), Stucki Soudure SA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de cours. Une confirmation d'annulation écrite sera envoyée avec proposition de report ou de remboursement des sommes déjà payées